

**COLLOQUE ORGANISE PAR  
CNRS IRESCO-PARIS ET INSEA-RABAT  
11 & 12 Avril 2003**

**MARCHE DU TRAVAIL ET GENRE  
DANS LES PAYS DU MAGHREB  
SPECIFICITES, POINTS COMMUNS ET  
SYNERGIES AVEC L'EUROPE**

**CONFERENCE INAUGURALE**

**GENRE ET DEVELOPPEMENT  
DE NOUVELLES PERSPECTIVES A DE VIEILLES QUESTIONS**

**Présentée par :  
Mme Lahrichi Nezha  
Professeur d'Economie et  
Conseillère du Premier Ministre**

Mesdames et Messieurs,

L'honneur m'échoit d'animer cette conférence inaugurale et je remercie les organisatrices et les organisateurs pour leur confiance car il s'agit d'ouvrir les travaux d'un colloque important dont le thème est d'une grande actualité. En particulier, le concept de genre est appelé à dépasser le stade des études et des colloques pour devenir une réalité en intégrant les conceptions des politiques économiques et les choix des pratiques de développement.

Les axes de réflexion laissent entrevoir la tentative d'entendre et de faire entendre la complexité inhérente à la compréhension de la voie du développement :

-Complexité qui s'accroît, sans que la tâche soit insurmontable, lorsqu'on intègre la notion de genre à la réflexion sur le développement et la mise en œuvre des politiques de développement.

-Complexité qui s'accroît également lorsqu'on sait combien la macro-économie se considère comme neutre et combien elle se situe en dehors du débat sur l'institutionnalisation du genre.

Autrement dit, participer à la dynamique intégrant la notion de genre à la théorie et à la pratique du développement nécessite plus qu'un débat ; un combat.

Mon propos part de l'idée que la théorie et la pratique du développement ont omis de reconnaître pleinement la contribution des femmes au processus de développement et les effets de ce processus sur les femmes.

Cette intervention se propose, dans un premier temps, de montrer que si la nouvelle approche du développement, qui intègre l'analyse des relations de genre, paraît complexe et rencontre des résistances, elle a, en revanche, des chances d'émerger et de devenir effective en liaison avec le renouveau du débat sur le développement au cœur duquel nous retrouvons la politique de redistribution des revenus et la redéfinition du rôle de l'Etat.

Elle se propose, dans un deuxième temps, d'analyser l'impact des politiques de croissance sur le marché du travail mais en privilégiant les caractéristiques qui semblent pertinentes pour illustrer, s'il en était besoin, que la croissance économique est une condition nécessaire à l'atténuation des inégalités entre hommes et femmes, mais elle est loin d'être suffisante ; il y a nécessité d'appliquer des politiques contre la discrimination.

Mais avant de présenter ces deux axes, deux remarques s'imposent pour préciser le concept de genre et faire une rapide rétrospective de la question féministe.

## **Le concept de genre**

Le concept de genre, qui constitue une étape fondamentale de la réflexion féministe est apparu dans les années 80 pour signifier que les femmes ne constituent pas un groupe à part ; toutefois, sa définition et son contenu ne font pas l'unanimité.

En effet, il existe un certain consensus pour dire que le terme genre accorde une signification plus sociale que biologique au fait d'être un homme ou une femme dans une société donnée. Autrement dit ce concept s'intéresse aux rapports sociaux entre les sexes, à leurs interactions et met en œuvre la construction sociale des rôles des hommes et des femmes. L'accent est donc mis sur la division du travail culturel et social. Dès lors, ce ne sont pas les différences biologiques qui justifient les inégalités entre les hommes et les femmes, mais la manière dont chaque société définit leurs rôles sociaux respectifs. Ainsi, le genre varie selon les sociétés et comme les inégalités peuvent être modifiées, il varie également dans le temps.

Jusque là tout le monde est d'accord mais ce qu'on admet plus difficilement c'est que les différences sociales entre l'homme et la femme signifient inégalités de pouvoir et de privilèges. Au delà de la construction sociale des rôles qui vient d'être évoquée, il y a l'idée de hiérarchie qui marque les relations entre l'homme et la femme.

Si on admet ce contenu, on admet que le concept genre reconnaît que les relations de pouvoir entre l'homme et la femme au sein des différents espaces : famille, communauté, Etat, marché et même monde sont responsables d'une distribution inégale des ressources et des responsabilités et donc de pouvoir entre hommes et femmes.

Pour conclure ce point, on dira qu'il ne faut pas considérer que le concept genre s'est substitué au mot femme c'est à dire qu'il inclut les femmes sans les nommer et paraît ainsi ne pas constituer de menace critique car une fois décodé, il comporte l'analyse des rapports de pouvoir et d'accès au pouvoir. L'enjeu est donc plus important qu'il n'y paraît ; les politiques qui incluent la dimension genre vont répertorier les rôles traditionnels répartis entre les sexes et essayer de les faire évoluer.

L'évolution des concepts est importante, il faut la situer dans le schéma qui consiste à faire des femmes, partenaires de facto de développement, des partenaires de juré. C'est un long chemin qui vient d'être emprunté.

## Brève rétrospective de la question féministe

La question de la femme est posée depuis à peu près une trentaine d'années ; or trois décennies constituent une période qui relève du court terme en matière de développement économique et social :

-L'organisation du mouvement féministe aux Etats-Unis remonte aux années 60.

-L'année 1975 est décrétée année internationale de la femme et il a fallu commander des études pour tenter d'établir un bilan ; la documentation était alors inexistante et les données quantitatives n'étaient pas désagrégées par sexe.

-L'année de la femme commence avec la conférence de Mexico ; la secrétaire générale Mme Helvi Sipilä déclare à l'ouverture « *nous n'avons que deux semaines devant nous pour mettre au point une stratégie appropriée pour surmonter des siècles d'oppression et de discrimination* ».

-1979 : adoption de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination.

-1980 : conférence de Copenhague ; le premier bilan est dressé : assez négatif, il entraîne une redéfinition du plan d'actions mettant l'accent sur l'emploi, la santé et l'éducation.

-Un ensemble de mécanismes internationaux et nationaux est mis en place :

- Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSRAW).
- UNIFEM : fonds de développement des Nations-Unies pour la femme
- Commissions économiques régionales des Nations-Unies disposant de centres de recherche et de formation sur la femme.
- La commission européenne se dote d'une cellule femmes et développement mais seulement en 1982.
- Le parlement européen crée la commission parlementaire sur le développement des femmes.
- L'OCDE met en place un groupe d'experts dans le cadre de son centre de développement.

Quant aux pays du sud, l'intérêt pour la question de la femme s'est traduit généralement par la création de mécanismes ad hoc le plus souvent situés dans le cadre des ministères des affaires sociales.

Cette rétrospective si rapide soit-elle permet néanmoins de faire quelques constats : l'énorme déploiement des mécanismes, structures, conventions, résolutions et stratégies n'a pas suffi pour que les femmes partenaires de facto du développement deviennent des partenaires de juré.

Les évidences ont beau être criantes, flagrantes, elles se heurtent à une certaine surdité culturelle et politique obstinée. Le temps social et politique a son rythme et le défi est de trouver le moyen pour l'accélérer ; mais malgré tout, les femmes sont sorties de l'invisibilité, le discours sur le développement est de plus en plus contraint à inclure les femmes dans ses énoncés. Le mouvement est irréversible même s'il est loin de suivre une progression linéaire.

C'est précisément le discours sur le développement que nous allons interroger pour voir si la nouvelle approche du « développement intégré » défendu depuis Pékin a des chances d'être mieux prise en considération.

## **I- L'approche féministe du développement : une approche nouvelle**

Les premières stratégies de lutte contre la discrimination étaient axées sur des projets visant spécifiquement les femmes : depuis 1995, les organismes de coopération pour le développement adoptent des stratégies intégrées (mainstreaming strategy) pour soutenir les efforts tendant à assurer l'égalité homme-femme ; l'approche consiste à s'attaquer aux disparités au niveau des orientations adoptées et du choix des domaines prioritaires. Autrement dit, les objectifs et les priorités devraient être influencés par la recherche générale de l'égalité.

### ***1-Difficultés de l'approche du développement intégré***

En adoptant le programme d'action de Pékin, les gouvernements se sont engagés à intégrer la problématique homme-femme dans l'ensemble des processus d'élaboration des politiques de planification, de leur mise en œuvre et de leur évaluation.

L'élaboration du plan ou la définition d'une politique économique qui se décline à travers le budget de l'Etat, n'est pas un simple exercice technique. Il s'agit d'un processus où on fait des choix entre différentes options économiques et sociales. La nouvelle approche n'est donc pas aisée, elle implique la nécessité de revoir les mécanismes de décisions, d'examiner les données et les informations nécessaires à la prise de décisions.

Généralement, les gouvernements se heurtent aux difficultés suivantes :

-Lenteur de la communication de l'information sur les engagements officiels pris à l'égard des organisations internationales.

-Tendance à considérer la question des femmes comme un problème sectoriel c'est à dire croire qu'il est préférable que les initiatives concernant les femmes ou l'égalité homme-femme soient confiées au ministère de la condition féminine plutôt qu'aux ministères des finances, de l'agriculture, de l'industrie etc...

-Manque d'expérience et de compétences dans les ministères sectoriels pour entreprendre l'analyse des différences d'impact d'une politique ou d'un programme donné sur les hommes et les femmes.

-Insuffisance des données fournies par les services de statistiques centraux et difficultés pour procéder à des évaluations des politiques et des programmes par sexe.

-Niveau excessif des taches exigées et des résultats attendus du ministère de la condition féminine.

Ces difficultés ne signifient pas que la nouvelle approche du développement ne peut être effective ; elle passe par deux instruments essentiels à savoir le plan et le budget dont l'élaboration n'est pas une tâche facile ; elle se fait au milieu d'innombrables contraintes imposées par la structure de l'économie nationale, les héritages du passé et la rigidité des dépenses publiques qui en découlent, les contraintes exogènes, etc... C'est pour dire que pour intégrer l'approche genre, il faut présenter le besoin comme étant un problème stratégique urgent tout en ayant conscience des étapes à franchir :

## ***2-Les étapes de l'intégration de l'approche genre***

-La première concerne **l'identification** : identifier l'hétérogénéité sociale : peut-on considérer que cette étape soit franchie dans la mesure où les statistiques existent par sexe en milieu urbain et milieu rural et dans les secteurs formel et informel ?

A travers l'exemple du Maroc, il est possible de montrer que cette première étape de l'identification n'est pas encore totalement franchie. Une enquête nationale sur le secteur informel au Maroc a été menée au cours de l'année 1999-2000 ; ses résultats permettront notamment une évaluation de la contribution de ce secteur à la création d'emplois et à la régulation du marché du travail.

Le critère retenu pour délimiter le champ de la population concernée est la non tenue d'une comptabilité conformément à la loi comptable et au système fiscal en vigueur. Mais le champ de l'enquête n'a pas couvert les activités de production non marchandes pour propre compte et les ménages employant du personnel domestique moyennant une rémunération. Autrement dit, les activités exercées par les femmes n'ont pas été prises en considération par l'enquête. La question qui se pose est de savoir si à travers les thèmes abordés par le questionnaire : caractéristiques des unités de production, emploi et conditions de travail dans les unités de production on peut envisager d'intégrer l'approche genre dans la mise en œuvre d'une politique de formalisation de l'informel.

-La deuxième étape concerne la **valorisation** qui consiste à attribuer une valeur économique aux activités informelles et domestiques et aux activités sociales : valoriser le travail non rémunéré c'est adhérer à une nouvelle vision de l'économie : les descriptions traditionnelles du fonctionnement des économies ne font pas ressortir les prestations non marchandes ou non rémunérés.

A grands traits, les flux économiques relient les ménages et les entreprises : les premiers fournissent la main d'œuvre et consomment, les entreprises produisent des biens et des services ; le secteur public fournit des services.

Une autre image de l'économie mettrait en relief un secteur domestique (domaine des prestations non rémunérées) et un secteur ONG. En principe, il serait possible de mesurer la taille des secteurs sur la base de la valeur ou du nombre total d'heures passées sur les activités que chaque secteur englobe.

Le premier élément de réponse est donné par les « enquêtes nationales sur les emplois du temps » disponibles dans un nombre limité de pays dont le Maroc fait partie. L'information la plus importante qu'elles fournissent est que les ressources de travail disponibles sont partagées presque à égalité entre activités rémunérées et non rémunérées. Combler ce décalage statistique, revient à renforcer le niveau de développement économique et social, à augmenter le PIB avec toutes les implications positives qui en découlent.

-La phase finale est donc celle de la technique et de la modernisation des systèmes de comptabilité nationale. Jusqu'à présent, aucune base de donnée internationale ne présente les données sur l'emploi en termes du nombre de personnes employées dans les secteurs **domestique, privé, public et ONG**.

La décentralisation qui comprend une ouverture démocratique des processus de planification, d'élaboration ou d'exécution du budget apparaît être une stratégie capable d'impliquer davantage les femmes dans le processus de développement.

Au Maroc, une réforme de l'exécution du budget est en cours et se mettra progressivement en place jusqu'en 2005 pour répondre à la question de l'adaptation du processus budgétaire à la déconcentration administrative.

L'objectif est double :

-Améliorer les rapports de l'administration avec ses usagers à travers une gestion de proximité.

-Instaurer un dialogue plus direct entre l'Etat et ses partenaires au niveau local : collectivités locales, secteur privé, société civile en vue d'exploiter les relais les plus adaptés à cette gestion.

L'amélioration du processus de la dépense publique a impliqué trois éléments de réponse :

-La contractualisation des relations entre l'administration centrale et ses services déconcentrés qui se traduit par la prise d'engagements réciproques et l'établissement d'objectifs et d'indicateurs de performance représentatifs de l'impact de l'action de l'administration déconcentrée. Les services déconcentrés géreront en toute responsabilité les ressources humaines et financières mises à leur disposition, dans les limites de leurs compétences territoriales, conformément à un engagement formel et concerté, conclu avec leur administration centrale, fixant les modalités de mise en œuvre de leurs programmes.

-La globalisation des crédits qui permet de déléguer à un responsable territorial le pouvoir de gérer les crédits budgétaires mis à la disposition de ses services. Elle se traduit par un assouplissement des procédures de virement des crédits.

-Le partenariat Etat-acteurs sociaux

Avec la mise en œuvre de ces mesures de déconcentration des crédits, les responsables des administrations déconcentrées noueront des relations partenariales avec les acteurs locaux (collectivités locales, secteurs associatif et privé) pour optimiser leurs prestations et apporter une réponse de proximité aux besoins exprimés par les populations.

C'est à ce niveau qu'il est possible d'établir des relations entre l'Etat et les associations féminines en vue d'améliorer les conditions de travail des associations, d'accroître leur capacité d'action et de préciser leur cadre d'intervention pour leur permettre une plus grande mobilisation des ressources au profit du développement.

### *3-Le renouveau du débat sur le développement : une chance pour l'approche genre*

Quelles sont les chances pour que la nouvelle approche de développement soit prise en considération ? Il est maintenant admis qu'on ne peut se contenter de projets spécifiques femmes qui n'agissent que sur une infime partie de la vie des femmes.

Nous répondons à cette question par une série de questions : en cinquante ans d'économie de développement qu'avons-nous appris ? Quels sont les nouveaux défis du développement ? La globalisation est-elle une menace ou une promesse ? Quel lien entre savoir, innovation et développement ? Quelle articulation entre développement social et gouvernance mondiale ? Comment apprécier les nouvelles réponses aux enjeux en cours : ouverture et croissance, zones de libre échange et développement... ?

Cet exposé n'a pas la prétention de répondre à toutes ces questions mais se contente de relever que depuis la fin des années 80 un changement s'est opéré dans le paradigme conceptuel de la politique économique et que la pratique du libéralisme qui en a découlé est en train de montrer ses limites ; nous assistons à un renouveau du débat sur le développement que nous considérons comme favorable à l'intégration de l'approche genre dans la conception des politiques économiques.

Rappelons rapidement qu'on est passé d'économies réglementées, administrées à des économies ouvertes, libéralisées où le marché joue un rôle primordial dans le cadre d'une économie mondialisée dont il faut s'accommoder pour en tirer le meilleur.

Les trois pays du Maghreb, en particulier, sont marqués par cette transition vers un modèle économique libéral qui s'est opérée à un moment où l'accès au financement international était facile dans le contexte du premier choc pétrolier ; ces pays ont subi un retournement de conjoncture : la baisse du prix du pétrole et des phosphates a rendu la situation d'endettement insoutenable provoquant une crise financière et économique : c'est ainsi que l'endettement a produit l'ajustement ; les programmes d'ajustement structurel se sont traduits par une réduction des dépenses publiques en particulier dans les secteurs sociaux : il est même établi que les populations pauvres ont du faire des choix en fonction du sexe en terme d'accès à l'éducation, aux services de santé : les hommes et les garçons étant perçus comme les pourvoyeurs de revenus.

Ces politiques se sont donc traduites par un important déficit social et une accentuation des inégalités d'une façon générale et des inégalités entre hommes et femmes d'une façon plus particulière ; la pauvreté devient de plus en plus insoutenable : son ampleur, sa profondeur, son hétérogénéité pose de nouveaux problèmes dans les pays soumis notamment à un processus accru d'urbanisation.

Cette tragédie de croissance et les limites des politiques économiques appliquées explique le renouveau du débat sur le développement qui a lieu ces dernières années au sein des institutions internationales.

Si l'analyse économique traditionnelle a longtemps considéré qu'une politique de développement devrait se concentrer sur la croissance économique pour entraîner une élévation générale du niveau de vie, l'analyse récente tend, en revanche, à mettre en avant le rôle que peut jouer une politique de redistribution et de réduction des inégalités dans la croissance économique. Le vieux débat croissance/développement est enfin admis et le concept de développement est réhabilité.

Ce renouveau soulève la question de savoir comment traduire la théorie économique en conception de politique économique : le tournant dans les politiques préconisées concerne le rôle accru de l'Etat et la nécessité d'une redistribution des revenus.

-L'importance reconnue à l'Etat pour gérer les institutions et mieux faire fonctionner le marché tranche avec l'idée admise de l'allocation efficace des ressources par le marché.

-La redistribution qui n'avait plus sa place dans une stratégie de développement est de nouveau considérée comme le moyen de favoriser et d'accélérer la croissance. Des études tendent à démontrer que la croissance dans une société égalitaire devrait être supérieure à celle d'une société inégalitaire.

Ce survol a été fait pour souligner que l'approche genre a plus de chance d'être prise en considération lorsque l'inspiration de la politique économique a pour fondement la redistribution des ressources et la réduction des disparités ; or nous sommes dans cette mouvance et l'approche du développement humain s'imposera de plus en plus intégrant la nécessité de la réglementation sociale du marché ; une façon de dire que les deux approches se croisent ce qui autorise un certain optimisme, optimisme qui s'atténue dès qu'on observe la situation des femmes sur le marché du travail.

## ***II- Impact des politiques de croissance sur l'emploi et le marché du travail***

Il ne s'agit pas de démontrer de nouveau la corrélation positive entre emploi et croissance. Il s'agit plutôt de présenter les caractéristiques du travail des femmes dans le monde et de constater que les inégalités hommes-femmes s'atténuent avec l'augmentation du niveau de développement en commençant par l'amélioration du niveau d'instruction des femmes.

### ***1- Quelques indicateurs du travail des femmes dans le monde***

L'observation statistique montre que partout le taux d'activité des femmes est inférieur à celui des hommes mais il varie d'une région à l'autre et selon les secteurs d'activité ; les hommes occupent la plus grande part dans l'industrie et les femmes dans les services et l'agriculture.

Les taux d'activité les plus bas (inférieurs à 30%) se rencontrent dans les régions dites en développement : Afrique du Nord, Moyen Orient, Amérique Latine, Caraïbes et Pakistan.

Ce sont des régions caractérisées par l'existence de normes culturelles dissuasives à l'égard de l'instruction et du travail des femmes.

Les taux les plus élevés se retrouvent dans les pays dits développés ou à structures productives matures mais où il y a également une application de politiques contre la discrimination qui concilient travail, exercice des responsabilités et niveau élevé d'instruction.

Il s'agit des pays Scandinaves, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, de la Nouvelle Zélande. On retrouve dans cette catégorie l'Europe centrale et l'Afrique subsaharienne mais pour des raisons différentes :

-En Europe centrale, il s'agit de la mobilisation de toute la population comme héritage du communisme.

-En Afrique subsaharienne, les travaux agricoles sont effectués par les femmes.

Concernant les salaires, il a été établi que partout dans le monde, les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes ; cet écart s'explique par des effets de structure et par une discrimination directe. L'effet de structure découle du fait que même si le principe « à travail égal, salaire égal » était respecté, la structure des emplois entraîne une inégalité statistique car les femmes sont sur représentées dans le secteur des services où les emplois sont généralement moins qualifiés et moins rémunérés.

Au delà de ces indicateurs, quelles sont les tendances du marché du travail ?

### ***Segmentation du marché du travail***

L'instabilité du marché du travail est-elle croissante ? Les emplois sont-ils précaires ?

Une étude du BIT a conclu qu'il n'y avait pas de tendance lourde à la dégradation de la stabilité de l'emploi ; ce qu'on observe c'est une segmentation du marché du travail avec une partie centrale très stable et une marge qui s'est sans doute étendue, beaucoup plus instable, constituée d'emplois temporaires, de durée déterminée, occasionnels, etc... Sur ce second segment, les jeunes et les femmes sont sur-représentés.

Ce second segment serait, en outre, la nouvelle porte d'entrée sur le marché du travail. Est ce que cette évolution est préoccupante pour les femmes ? La réponse est positive lorsqu'elles sont moins qualifiées vu que les entrées et sorties du marché du travail sont plus fréquentes pour cette catégorie de femmes.

### ***Persistance de la ségrégation professionnelle***

Les femmes restent cantonnées dans certaines professions ou activités considérées comme féminines même dans les sociétés notoirement attachées à l'égalité entre les sexes comme les pays nordiques.

Une étude menée dans trois pays: Finlande, Norvège et Suède montre l'ampleur de l'effectif des femmes dans les professions féminines ; en l'occurrence, celles qui font appel au « souci d'autrui » : garde d'enfants à domicile, infirmières, secrétaires, personnel des crèches et écoles maternelles etc...

Cette ségrégation n'est ni naturelle ni inévitable mais elle n'est pas forcément négative si elle offre une partie du marché du travail mais avec les mêmes niveaux de salaires et de promotion que les professions dites masculines.

On peut penser aussi que compte tenu du caractère égalitaire de ces sociétés et de la très forte présence des femmes dans la politique, les préférences individuelles sont un élément d'explication.

En outre, les données réunies par le BIT montrent que les femmes sont de plus en plus représentées dans les professions intellectuelles et les fonctions de direction mais plus on s'approche du sommet, plus la disparité entre les sexes est criante. Dans les très grandes entreprises, elles ne détiennent que 2 à 3% des postes de haut niveau. Les éléments explicatifs de ce constat sont les suivants :

-Les femmes assument de façon disproportionnée les responsabilités domestiques.

-La progression des carrières se joue entre 30 et 40 ans or c'est la période la plus intense pour l'éducation des enfants.

-Les femmes sont souvent recrutées pour des activités dont les filières ne mènent pas aux plus hauts sommets de la hiérarchie.

## ***2- Femmes et marché du travail au Maroc***

Au Maroc, on retrouve des constats similaires, le taux d'activité des femmes est seulement de 25,5% contre près de 78% pour les hommes. Pourquoi une telle domination masculine sur le marché du travail ? Trois facteurs explicatifs :

1-La division sexuelle du travail qui confère à la femme la quasi totalité des activités domestiques.

2-L'existence de lois et d'engagements internationaux qui consacrent l'égalité ne suffit pas. Le travail de la femme doit être socialement admis, culturellement conféré.

3-La sous estimation de l'activité économique ; nous retrouvons le débat évoqué sur le système de la comptabilité nationale et le travail des femmes. Ce système trace une ligne de délimitation entre les activités considérées comme économiques et non économiques fondé sur l'idée que la production est effectuée exclusivement par les entreprises ; les ménages ne faisant que consommer ; ce système a évolué pour inclure la production de subsistance. Mais il continue à exclure la production de services pour les autres membres du ménage effectuée par les femmes.

Actuellement, la méthode « budget temps » est appliquée à la population féminine considérée comme inactive par la méthode courante ; les occupations retenues sont celles qui sont effectuées en plus des occupations domestiques et ménagères et qui sont de type économique et peuvent avoir une valeur marchande.

Avec cette méthode, la femme au foyer surtout dans le monde rural ne sera plus classée parmi la population inactive c'est à dire les jeunes de moins de 15 ans qui ne travaillent pas, les retraités, les rentiers, les vieillards, les malades y compris les infirmes. Donc il s'agit d'une évolution mais qu'il faut apprécier à sa juste valeur. Le gain en taux d'activité des femmes se fixe à 1 point en milieu urbain et à 8,9 points en milieu rural, alors qu'en plus du temps professionnel 5 heures 52 minutes, la citadine, pourvue d'un travail, devrait consacrer 4 heures 9 minutes aux occupations domestiques et ménagères contre 5 heures 42 minutes pour la femme au foyer.

Pourquoi les statisticiens et les économistes refusent de traiter les services de ménage comme des activités de production alors qu'ils pourraient augmenter le PIB et la richesse nationale et ce au delà des considérations de rendre la femme visible en lui donnant un statut économique valorisant.

Leur argument le plus fort consiste à dire que la fourniture de ces services exerce peu d'effet sur le fonctionnement des entreprises.

A court terme, c'est peut être vrai mais à long terme ce sont ces services qui permettent un fonctionnement social en mesure de fournir une main d'œuvre pour l'économie.

Le deuxième argument est lié à l'idée d'effacer la différence qualitative entre le travail effectué sur une base commerciale et les services, les soins fournis à la famille. Cet effacement comporte le danger de renforcer la tendance à définir la vie de plus en plus en terme de marché et de marchandises.

Ce débat montre au moins que la réflexion sur une nouvelle vision de l'économie est en cours.

-Au delà du taux d'activité, l'indicateur qui semble pertinent concerne la répartition de la population active selon le niveau de scolarisation mais seulement dans le milieu urbain. Le pourcentage des femmes économiquement actives ayant des niveaux d'instruction secondaire et supérieur dépasse celui des hommes : 20,4% pour les femmes et seulement 15,8% pour les hommes pour le secondaire.

Pour le supérieur, le pourcentage est encore plus faible : 19,2% pour les femmes et seulement 10,8% pour les hommes.

D'ailleurs la proportion des femmes actives ayant un diplôme supérieur dépasse celle des hommes : 27,4% pour les femmes contre 15,5% pour les hommes.

Bien entendu, si on prend en considération le milieu rural, la moyenne nationale est lissée. Le pourcentage de la population active ayant le niveau du secondaire est quasiment le même : 9,8% pour les hommes et 9,5% pour les femmes.

**L'instruction contribue donc largement à l'amélioration de l'accès au marché du travail et permet de surmonter le problème de la discrimination professionnelle.**

Pour conclure, je dirai que c'est en analysant les échecs des politiques passées que l'on peut déconstruire et reconstruire, et susciter un ensemble de connaissances permettant de formuler de meilleures pratiques pour l'avenir.

Mon souhait est que ce colloque puisse y contribuer largement.

Soyons réalistes, exigeons l'impossible.